

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

de SAINT JULIEN aux Bois du 30 avril 2025

L'an deux mille vingt cinq, le 30 avril, les membres composant le conseil municipal de la commune de Saint Julien Aux Bois se sont réunis à la mairie en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Martine LAVERGNE, Maire.

Madame le Maire ouvre la séance à 20h 35 et procède à l'appel des membres du conseil.

Etaient présents

Martine Lavergne	Jean- Yves Alix absent	Isabelle da Fonseca
Annick Ducatel	Victor Fourtet à 20h45	Gaetan Jaladis à 20h55
Emmanuel Combe	Pierre Gire	Didier Masquelier
Maryline Dupont		

Secrétaire de séance : Maryline DUPONT

ORDRE DU JOUR

1/Avenant1 voirie 2025 :

Emmanuel Combe présente les devis effectués par Devaud TP pour des travaux supplémentaires de voirie :

- > Lespic pour un montant de 3 765.00€ HT
- Chemin de Reyt pour un montant de 8 315.00 € HT
- Lasserre pour un montant de 1 850.00 € HT
- ➤ Réfection du chemin de la Chapelle Saint Pierre pour améliorer la circulation vers la chapelle et éviter que l'eau ne fasse plus de dégats (pose de 2 grilles) : 8 808.00 € HT

Le montant de l'avenant s'élève à 21 270,00 HT

Le nouveau montant du marché voirie 2025 est de 142 804,75 € HT soit 170 501.70 € TTC

L'avenant est voté à l'unanimité des membres présents

Début des travaux le12 mai si les conditions climatiques sont favorables

Attention route de Labrousse des trous sont en formation > à surveiller

2/ Acquisition d'une dameuse

Achat d'une dameuse, nécessaire quand les services techniques bouchent les trous avec de l'enrobé.

Nous avons 2 devis:

Bâti Protect

pour un montant de

2868,00€ TTC

> Mano Mano (internet) pour un montant de

3288,64 TTC

D

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres présents le devis de Bâti-Protect

3/ Ré ouverture du chemin de Laporte

Cette réouverture avait été demandée au début du mandat, de plus, suite à la demande de Mr Valetou de ramener son mobil home dans son hangar et à la visite sur place des services de la Direction départementale des Territoires concernant sa demande : le bornage de ce chemin nous a été conseillé par la DDT.

Nous avons reçu 2 devis de géomètres:

- ➤ Claveirolle pour un montant de 2600€ HT
- ➤ GEA pour un montant de 1163€ HT

A l'unanimié le conseil retient Le cabinet GEA

Affaires diverses

➤ Le défibrillateur situé sous le porche de l'église doit passer en maintenance. Il faut savoir qu'il est protégé dans une armoire, non chauffée et que les électrodes même non utilisées, doivent être changées. Le prix d'un appareil neuf est de plus de 2000€. Un devis a été demandé à l'entreprise A Cœur Vaillant (l'installateur) pour la maintenance.> environ 900€

Didier Masquelier nous dit que les clubs de tir n'ont pas ce prix là, il se renseigne >à suivre

Le défibrillateur situé près du City stade aura sa maintenance en début d'année prochaine.

- Pierre gire nous informe que des déchets verts ont été jetés vers la départementale au Rial.
- Labessade :il faudra se rendre route de Malesse pour vérifier l'implantation d'un portail installé sur notre parcelle par Mr Margery
- ➢ Peinture des portes de l'église : les 3 portes extérieures de l'église faites en chêne sont en attente de pose. Avant la pose, il faut les protéger. P. Gire avait souhaité une peinture naturelle à base de pigments (ocres de Provence), de farine et d'huile de lin dont la mise en œuvre est compliquée et cela cacherait la beauté du bois. Des conseillers s'y opposent. La mairie a consulté un architecte du CAUE qui préconise de passer un saturateur puis une protection. Elle précise aussi que cette peinture aux pigments devrait être appliquée par des professionnels.
 - P. Gire souligne qu'il aurait aimé être présent lors de cette visite, M. Lavergne lui rétorque qu'il était présent sur la place quand ils sont entrés dans la maison où sont stockés les portes.
 - P. Gire souligne qu'il a pris des renseignements à Saint Martin Valmeroux au niveau des bâtiments historiques et que pour lui, le but étant d'avoir des huisseries de la même couleur, il faudra donc faire toutes les portes!

Fin de la séance à 21H30

La secrétaire M. DUPONT

Le Maire M. LAVERGNE